

le plus commun des passions les plus funestes.

L'éducation religieuse essaye de remédier à ce mal. Elle rappelle sans cesse à l'esprit humain que ses caprices ne sont pas des lois et que plus il est développé, plus sa responsabilité grandit.

Je le sais, on nous objecte souvent que l'éducation même religieuse, n'empêche pas toujours les jeunes gens qui l'ont reçue de tomber dans d'affreux abîmes et de courir au déshonneur. — Mais, dites-moi, parce que le cœur humain, à cause de la liberté dont il dispose, peut échapper aux meilleures influences, faudra-t-il en conclure qu'il est inutile de l'en envelopper ! Parce que la clôture d'un jardin n'arrête pas toujours les voleurs ou n'abrite pas toujours contre la gelée les arbres qu'on y plante, s'ensuit-il qu'il faille renverser les murailles protectrices et laisser au vent et aux larrons un accès absolu ? Si le navire, muni de ses cordages et de ses ancres, cède quelquefois aux efforts de la tempête, que ne faudrait-il pas craindre pour l'imprudent vaisseau qui se livrerait à la mer sans mât ni gouvernail ? De même de l'éducation religieuse ; elle n'empêche pas ceux qui l'ont reçue de plier parfois sous la violence des passions, mais elle les trempe pour la lutte, et si elle ne les sauve pas tous, elle assure du moins le triomphe moral du plus grand nombre. C'est pourquoi la supprimer est une faute, dont les incalculables conséquences n'apparaissent qu'à la sinistre lueur des plus terribles catastrophes. Puisse le ciel en épargner à la France l'expérience lamentable !

L'abbé FRÉMONT.  
(*L'Éducation chrétienne.*)

### Enseignement agricole

Il y a quelques jours un grand congrès agricole a eu lieu à Québec. On s'est occupé de l'enseignement de l'agriculture dans les écoles primaires et le programme suivant a été adopté :

“ L'enseignement agricole dans les écoles primaires doit être fait d'une manière simple, précise et approprié aux enfants qui les fréquentent. Il doit comprendre les notions les plus élémentaires sur la vie des plantes, les insectes, les oiseaux. Il doit être donné sous forme de leçon, et le maître doit s'attacher pour les exercices de lecture, d'écriture et de calcul, à choisir ses sujets dans les choses de l'agriculture locale. Dans les promenades il devra montrer aux enfants ce qu'il y a de beau dans la vie rurale, de façon à leur faire aimer la campagne et à les intéresser à la culture.

“ Dans les écoles primaires supérieures, l'enseignement agricole devra revêtir la forme d'un cours complet avec programme approprié au lieu, à la nature et à l'âge des élèves appelés à le recevoir.”

---

#### Cent troisième réunion des instituteurs de la circonscription de l'école normale Laval, tenue à Québec, le 28 janvier 1893

---

Présents : Les révérends MM. Th. G. Rouleau, principal de l'école normale Laval ; Ed. Lasfargues, supérieur de la Congrégation des Frères St-Vincent de Paul de Québec ; Alph. Caron, assistant-principal de l'école normale Laval ; MM. J. Ahern, président de l'Association des instituteurs de Québec ; Z. Dubeau, inspecteur d'écoles et vice-président de l'Association ; MM. J. Prémont, C. Bouchard, B. Lippens, inspecteurs d'écoles ; MM. F. X. Toussaint, N. Lacasse, J. B. Cloutier. J.